

Rapport moral 2016

Nos actions militantes ont été nombreuses - souvent couronnées de succès - mais se sont déroulées dans un contexte financier difficile qui nous a obligés à prendre des mesures d'économie drastiques. Ce contexte exige une redéfinition de nos stratégies sans pour autant abandonner nos valeurs et tout ce qui fait la richesse et la notoriété de notre Association.

LES ACTEURS DE MAISONS PAYSANNES

Tous ont été particulièrement sollicités cette année. Je voudrais ici rendre hommage au travail de nos salariées. Quel que soit leur devenir dans notre Association, je souhaiterais leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur implication, leur dévouement et la qualité de leurs actions.

Je voudrais aussi évoquer nos jeunes volontaires en stage et service civique qui, sous la tutelle de salariées ou de bénévoles, ont réalisé des avancées remarquables sur plusieurs dossiers (guide pratique des délégations, réseaux sociaux, financement participatif, wiki...).

Enfin, sans ses bénévoles, que serait notre Association ? Plus de 500 personnes dans toute la France propagent avec passion nos savoir-faire et défendent au quotidien nos valeurs pour le patrimoine rural.

Grâce aux efforts de tous, la diminution du nombre d'adhésions - moins 2298 adhérents entre 2008 et 2014 - a été enrayerée en 2015 (avec un gain de 380 nouveaux même si l'année 2016 a vu leur nombre légèrement diminuer de 63) il reste bien à reconquérir un public. Des auto-éco-restaurateurs, des jeunes qui s'installent à la campagne, ceux qui redécouvrent les éco-matériaux et avant tout... des amoureux du patrimoine rural.

LE RÉSEAU DES DÉLÉGATIONS MPF

Les délégations et leurs équipes sont la colonne vertébrale de Maisons paysannes de France. Leur situation est difficile car notre public n'est plus le même. En 50 ans, la population de nos campagnes a fondamentalement changé par rapport à ce qu'elle fut au siècle dernier, et si l'exode rural a désormais cessé, les nouveaux arrivants - anciens urbains aspirant à un autre mode de vie - portent souvent sur nos maisons anciennes un regard différent de celui que nous défendons. C'est un défi majeur pour nos délégations que de les amener à adhérer à nos valeurs.

Certains délégués nous ont quittés et je tiens à rendre hommage à leur fidélité et leur action. De nouveaux ont pris le relais en Seine-Maritime, en Gironde, dans le Calvados, le Doubs, une nouvelle délégation de Paris a rassemblé les départements de la petite couronne, ils portent tous nos espoirs.

L'Assemblée générale décentralisée dans la Vienne a marqué la volonté du CA de favoriser l'action territoriale au travers des délégations et de leurs adhérents.

A la suite de l'enquête menée auprès des équipes des délégations sur leurs attentes et leurs besoins, une équipe projet a préparé un nouveau guide pratique à destination des délégations qui regroupe des conseils d'animation et partage les expériences de terrain menées par chacun. Cet outil leur sera fourni à l'occasion de l'Assemblée générale.

MPF SE MOBILISE

Durant cette année 2016 l'Association s'est investie dans de nombreuses actions, notamment :

- combat pour l'amendement du décret sur l'isolation thermique par l'extérieur ;
- « Lettre ouverte aux français et leurs élus sur le patrimoine » en collaboration avec nos partenaires du G8 ;
- participation à l'ouvrage « Campagnes l'Alternative » ;
- participation au congrès de la terre crue Terra 2016 dans le cadre de notre travail au Comité de suivi pour la terre crue au sein de la DHUP du Ministère de l'écologie.

EUROPE ET INTERNATIONAL

La dégradation ou l'abandon du bâti rural n'est pas l'apanage de notre pays. Dans toute l'Europe, nos associations sœurs font le même constat. Une collaboration avec celles-ci est donc souhaitable pour créer une dynamique commune. A cette fin, MPF a établi des liens avec des associations britanniques et allemandes. Nous participons aussi officiellement au réseau « Ruralité - Environnement - Développement », émanation du parlement européen.

PRIX « ARCHITECTURE & PATRIMOINE - MPF RENE FONTAINE »

Chaque année, notre prix récompense des initiatives passionnantes et valorise des réhabilitations exemplaires pour la qualité de leurs travaux et de leurs démarches qui méritent d'être reconnues et encouragées.

En s'ouvrant depuis 2015 au bâti contemporain, notre prix affirme notre souci de l'évolution des bourgs et des villages : c'est aussi la mission de MPF de mettre en avant des solutions heureuses mariant l'ancien et le contemporain dans le respect de l'existant.

Transmettre des savoir-faire de qualité, sensibiliser le public en faisant découvrir des réhabilitations exemplaires grâce à ce prix nous est rendu possible grâce au soutien nos partenaires que je tenais à remercier ici : le Ministère de la Culture et de la Communication, la Fondation du patrimoine, le groupe Terreal et l'Agence Patrice Besse.

UNE EXPOSITION POUR SENSIBILISER

Inaugurée à Paris au Sénat en 2015 à l'occasion de notre cinquantenaire, cette exposition a été présentée en 2016 dans des villes aussi différentes que Blois, Abbeville, St-Emilion ou Combloux. Vecteur de communication exceptionnel pour notre Association, elle poursuivra son chemin cette année vers Nîmes, Mende, Le Mans et vous pourrez l'admirer à Beauvais en marge de cette assemblée générale.

LA REVUE MAISONS PAYSANNES

La revue diffuse nos valeurs, nos connaissances et notre savoir-faire vers le public. Après 17 ans sans changement, sa maquette exigeait une remise à jour : elle est dorénavant plus dynamique, aérée et valorise mieux les nombreuses actions de notre réseau de délégations.

Une nouvelle charte graphique conclura ce grand chantier. Cette refonte doit accompagner la nouvelle dynamique territoriale indispensable au regain de MPF.

ADMINISTRATION

Maisons Paysannes a fait face tout début janvier à un contrôle URSSAF que nous avons soigneusement préparé. Le soin apporté à la gestion sociale a permis que celui-ci aboutisse à une absence de notification. Nous avons heureusement anticipé les nouvelles règles en matière de mutuelle des salariés qui intéressait particulièrement les inspecteurs.

ACTION JUDICIAIRE EN COURS

Depuis 2014, MPF s'est porté partie civile contre le maire de Monts (Oise) pour des infractions dégradant l'environnement rural dans le site protégé du Vexin. Notre Vice Président Gilles Aglave a été mandaté par le président de l'époque Georges Dumenil

puis par moi (je vous présenterai à l'AG un compte-rendu détaillé). Par arrêt du 13 juin 2016, la Cour d'appel d'Amiens a fait droit à notre requête. L'affaire sera jugée au fond en septembre prochain.

SITUATION FINANCIÈRE

Beaucoup d'entre vous le savent, l'écart entre les recettes et les charges fixes assumées par le national ébranlent l'équilibre économique de l'association. Les difficultés rencontrées pour honorer l'échéancier de reversement des cotisations vers les délégations sont à cette heure surmontées. Ces difficultés nous ont conduits à mener une analyse approfondie de notre modèle économique, que nous devons encore poursuivre.

La présentation comptable légale - qui combine l'exploitation du national et des délégations simples (non déclarées en association) - a masqué un déficit du national tant en résultat qu'en trésorerie, qui était compensé par les chiffres de ces délégations simples.

Une telle situation ne pouvait se prolonger, nous avons donc travaillé avec l'aide de nombreuses délégations sur les deux volets d'un plan de redressement :

- premier volet : renflouer la trésorerie. Pour cela un appel a été lancé auprès des délégations. Nous avons reçu 80 000 € à ce jour et je tenais à chaleureusement les en remercier.
- second volet : mettre en œuvre immédiatement des économies draconiennes. C'est ainsi que nous avons dû réduire à nouveau les effectifs pourtant déjà limités du siège, abandonné la revente de livres d'éditeurs extérieurs grande consommatrice de temps et de faible rentabilité, basculé dans la mesure du possible l'essentiel de nos correspondances vers des solutions numériques, et renforcé nos procédures de contrôle des engagements de dépenses.

Un groupe de travail est actuellement en charge de la recherche d'un nouvel outil de gestion des adhésions et abonnements qui doit apporter une solution dès la rentrée de 2017 et par voie de conséquence des économies de gestion.

Toutes ces mesures ne trouveront leur effet qu'en année pleine en 2018, mais elles permettront déjà d'équilibrer les comptes de 2017.

Rapport d'orientation

Tous nos efforts resteront vains si nous ne mettons pas en ordre de marche une **stratégie élargie à des activités plus en phase avec les préoccupations actuelles de notre Société**, nous inscrire dans les attentes des nouvelles populations rurales, intervenir dans les politiques de réhabilitation des centres bourgs, et par là même conquérir de nouveaux adhérents.

Maisons Paysannes de France et ses délégations départementales ont été présentes chaque fois que le bâti et les paysages ruraux ont été menacés. Aujourd'hui, les économies d'énergie sont une priorité et les pouvoirs publics mettent fortement l'accent sur la rénovation de l'habitat. Les solutions standard développées pour la construction en matériaux industriels menacent la santé du bâti traditionnel si elles lui sont appliquées sans discernement.

Maisons Paysannes de France, forte de ses 50 ans d'expérience, a un rôle essentiel à jouer. Directement lors des visites conseil auprès de ses adhérents, elle doit le faire avec plus d'ampleur encore en proposant des formations appropriées à destination des organismes de conseil aux particuliers (ADEME, ANAH, Points Energie, PNR, CAUE...) ainsi qu'auprès des artisans, thermiciens, architectes et tous maîtres d'œuvres amenés à intervenir sur le bâti ancien...

Ce problème est encore plus crucial pour les populations en situation de précarité énergétique. **Nos compétences et notre présence sur tout le territoire doivent nous permettre de répondre aux problématiques de ces populations.** Nos réflexions stratégiques de 2015 - renforcées par les recommandations reçues en 2016 d'une structure en conseil stratégique - nous conduisent à enrichir nos activités actuelles d'accompagnement à la réhabilitation du bâti ancien auprès des auto-restaurateurs comme des maîtres d'ouvrages.

Cette activité - au cœur de l'Association depuis ses débuts sous forme de « service-conseil » - sera étendue dès 2017 par des partenariats avec des associations actives auprès de ces populations. Ces relations pourront nous apporter le contact et la connaissance de ces publics.

Nous apporterons nos compétences et notre capacité d'accompagnement technique sur le bâti ancien, qui trouveront là à la fois un nouvel axe militant et un nouveau développement économique. Plusieurs expérimentations locales ont été réalisées par différents acteurs, en particulier en Ile de France et en Rhône-Alpes, nous pouvons aider à donner une envergure nationale à ces approches.

DES GROUPES DE PROJETS EN ACTION

Cette volonté d'action et d'évolution stratégique s'est traduite dans le travail des groupes de projets mis en place par le Conseil d'Administration.

Un projet de plateforme numérique va bientôt débiter : il s'agira d'un « wiki Maisons Paysannes de France » dédié à l'architecture rurale et aux techniques de réhabilitations du bâti ancien. Ce site internet permettra d'extraire, expliciter et organiser le savoir de notre communauté tout en facilitant l'écriture collaborative. Chaque membre de l'Association pourra y contribuer en apportant son savoir sur un sujet - en alimentant directement la page web concernée - contribuant ainsi au projet pour tendre vers une base de données exhaustive. Le wiki sera **un nouvel outil de transmission de nos savoirs pour mettre à la portée du grand public les connaissances de notre Association.**

Nous devons par ailleurs **relancer nos actions auprès du jeune public** (étudiants, apprentis des métiers du bâtiment et du patrimoine). Sensibles aux problématiques environnementales et aux qualités bioclimatiques des matériaux écologiques, ils sont donc susceptibles d'être intéressés par les enseignements que l'on peut en tirer des matériaux traditionnels propre au bâti ancien pour la construction neuve. Une exposition « clé-en-main » - présentée dans un premier temps à l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville - est exportable sur tout le territoire afin de sensibiliser ces jeunes publics.

Grâce à notre connaissance technique incontestée des qualités des matériaux du bâti ancien, nous participons à des **projets d'études et expériences de laboratoire** (Faheba, Bauch, Creba). Après BATAN, ATHEBA, HYGROBA, ces contributions doivent nous permettre d'améliorer notre expertise pour toujours mieux défendre notre patrimoine rural, conseiller nos partenaires et guider nos adhérents.